Image not found or type unknown

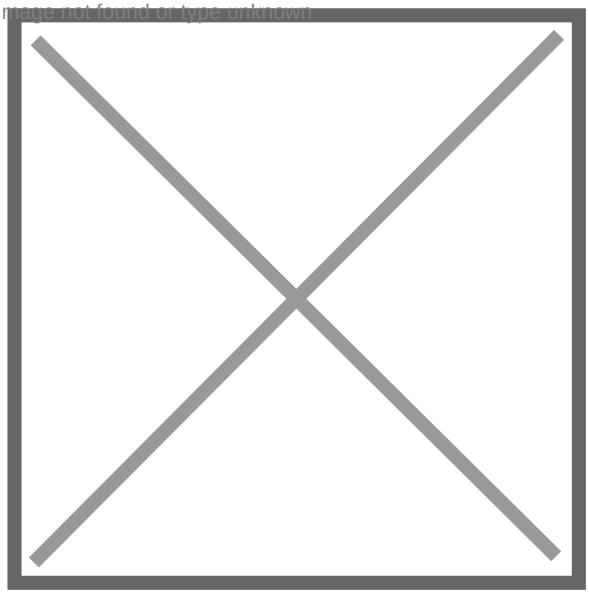

Contrat forfait code jusqu'à réussite

Par **chana**, le **21/07/2011** à **19:10**

Bonjour,

Je suis inscrite à une auto-école qui offrait le forfait code jusqu'à réussite et 20 h de conduite pour une valeur de 765 €. Pour des raisons financières, je leur ai averti que je retirerais mon dossier chez eux après avoir obtenu mon code. Lors de ma présentation à l'examen, j''ai échoué d'un point. Je suis revenu à l'auto-école pour qu'ils me donnent une autre date d'examen mais ils ont refusé en disant que le forfait comprenait une seule présentation à l'examen du code ou sinon je dois payer 135 €. Est-ce qu'ils ont raison ? J'ai payé la totalité du forfait + les livrets et j'ai effectué les 20 h de conduites qui sont censées être gratuites. Est-ce normale de leur part de me réclamer 135 € pour une 2ème présentation ? Au final, je constate que je leur ai offert 765 € et moi rien du tout.

Par **mimi493**, le **21/07/2011** à **20:15**

Relisez votre contrat, 20h de conduite gratuite, ça semble très étonnant

Par **chana**, le **21/07/2011** à **20:19**

sisi avant de signer le contrat on m'a dit que j'avais droit à 20h de conduite gratuites + un forfait code illimitée jusqu'à réussite à l'examen de code. J'ai le contrat sous les yeux et c'est vraiment ce qui est écrit...!!!

Par **mimi493**, le **22/07/2011** à **14:03**

Faites relire le contrat par un avocat (consultation gratuite)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés